

MARCHE n° 2016-009

REGLEMENT DE CONSULTATION

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MADEELI

Le Belvédère – 3^{ème} étage
11, boulevard des Récollets
CS 97802
31078 Toulouse cedex 4

Objet de la consultation :

Etude stratégique de la filière numérique Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

Date d'envoi de la demande : **31 Mars 2016**

Date limite de remise des offres : **25 Avril 2016 – 12h00**

Les dossiers reçus après la date de remise des offres seront retournés à leur expéditeur

REGLEMENT DE CONSULTATION

SOMMAIRE

1. Objet du marché
 - 1.1 Description
 - 1.2 Forme du marché
 - 1.3 Lieu d'exécution des prestations

 - 2 Conditions de la consultation
 - 2.1 Procédure
 - 2.2 Durée de validité du marché
 - 2.3 Modalités d'établissement du marché
 - 2.4 Délai de validité des offres
 - 2.5 Conditions financières
 - 2.6 Renseignements complémentaires

 - 3 Présentation et envoi des offres
 - 3.1 Pièces constitutives de la proposition
 - 3.2 Envoi des offres
 - 3.3 Date de remise des offres

 - 4 Variantes
 - 4.1 Planification

 - 5 Clauses particulières
 - 5.1 Obligations
 - 5.2 Obligations fiscales et sociales
 - 5.3 En cas de groupement
 - 5.4 Sous-traitance

 - 6 Critères d'attribution

 - 7 Contenu du dossier de consultation
-

L'attention du candidat est attirée sur le fait que le présent marché concerne des prestations pour lesquelles Madeeli est attachée à respecter des objectifs ambitieux de réduction des coûts. Ainsi, à la réponse formelle à l'expression du besoin du client, toute proposition innovante visant à réaliser des économies potentielles, notamment dans le produit, l'organisation des travaux et le contenu des travaux, pourra être présentée

Le candidat listera et cotera financièrement ces propositions de réduction des coûts.

Présentation de Madeeli

MADEELI, l'agence du développement économique, de l'export et de l'innovation en Midi-Pyrénées s'organise autour de trois axes :

- D'une part, au bénéfice des entreprises et des filières régionales ; L'Agence accompagne les entreprises régionales et leur propose des outils, méthodes, contacts qualifiés et solutions concrètes pour les accompagner dans leurs projets. L'Agence joue également un rôle de structuration et d'animation des filières, et conduit des programmes d'accompagnement de démarches collectives.
- D'autre part, au bénéfice des territoires ; l'Agence œuvre au développement de l'ensemble des territoires de la région et engage des actions sur les bassins d'emplois afin d'assurer l'attractivité des territoires.
- Et enfin vis-à-vis des partenaires et des réseaux avec lesquels elle recherche la complémentarité et le partenariat, soit en tant que chef de file en organisant et animant les réseaux, soit en tant que partenaire d'une action thématique donnée.

1 – Objet du marché

1.1 Description

La présente consultation a pour objet de réaliser une étude stratégique de la filière du numérique en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées dont les éléments techniques sont détaillés dans le CCTP ci-après.

L'objectif du contrat est à obligation de résultat suivant différents critères tels que qualité, délai, réactivité et aux moyens et compétences mis en œuvre.

Les prestations attendues sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

1.2 Forme du marché

Le marché est à procédure adaptée.

1.3 Lieu d'exécution des prestations

Les prestations s'effectueront dans les locaux du prestataire.

2 Conditions de la consultation

2.1 Le mode de passation utilisé est : Marché A Procédure Adaptée.

2.2 Durée de validité du marché

Le marché est prévu pour une durée initiale de 6 mois.

2.3 Modalités d'établissement du marché

Le marché entrera en vigueur à compter de sa notification par MADEELI.

2.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité de l'offre est fixé à 6 mois à compter de la date limite de remise de l'offre.

Dans le cas où il ne serait pas donné suite à la consultation, le candidat ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

2.5 Conditions financières

Les modalités de financement et de paiement seront détaillées à la notification du marché.

Le candidat indiquera dans sa proposition technique et commerciale ses souhaits d'acomptes

La monnaie de compte est l'euro.

En matière de financement, MADEELI est disposée à examiner toutes propositions de financements innovants permettant de réduire les prix.

2.6 Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

Type de renseignements	Nom	Téléphone	E-mail
Administratif	Marc Bigot	05 34 40 41 06	marc.bigot@madeeli.fr
Technique	Jérôme Maurel	05 34 40 53 00	jerome.maurel@madeeli.fr
Technique	Isabelle Hardy	05 34 40 52 98	isabelle.hardy@madeeli.fr

Toute demande de renseignement sera tracée par un e-mail adressé à l'acheteur.

3 Présentation et envoi des offres

La proposition sera rédigée en langue française et l'unité monétaire utilisée sera l'Euro.

Les prix seront présentés Hors Taxes.

La proposition financière devra faire apparaître tous les éléments ayant servi au calcul des prix proposés et les coûts détaillés, avec notamment pour chaque prestation type, le détail suivant :

- répartition du montant de chacune des prestations pour chaque co-traitant ou sous-traitant à paiement direct,
- coût global de production (nombre d'unités d'œuvres, coût journalier),
- ...

Le prix proposé intègrera les temps de rencontres préalables et en cours de mission entre le titulaire et MADEELI ainsi que tous les frais annexes (déplacement, hébergement, ...).

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres, frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

3.1 Pièces constitutives de la proposition.

La proposition comprendra obligatoirement :

- Déclaration du candidat DC1 et DC2
- Extrait Kbis
- Les CCAP et CCTP datés et signés d'une personne ayant pouvoir à engager la société.
- Présentation succincte de l'entreprise
- Les références commerciales des deux dernières années dans le secteur du numérique et à l'international
- Les CV des consultants en charge de l'étude, avec notamment les projets menés dans le numérique
- Une proposition commerciale et technique détaillant la démarche et méthodologie pour atteindre les objectifs fixés par Madeeli et réaliser les livrables de l'étude détaillés dans le CCTP.
- Un planning prévisionnel des tâches, des actions et des livrables

3.2 Envoi des offres.

L'offre signée d'une personne habilitée à engager le candidat sera placée sous enveloppe cachetée portant à l'extérieur les indications suivantes :

- la raison sociale du candidat

- Marché n° 2016-009

Cette enveloppe sera mise sous pli et adressée à :

MADEELI
Marc Bigot
11, boulevard des Récollets – CS 97802
31078 Toulouse cedex 4

Nota Bene : La ou les offres pourront être proposées également sur support physique électronique (Clé USB, CD-Rom).

3.3 Date de remise des offres.

Les offres devront parvenir à MADEELI pour la date figurant en première page du présent règlement de la consultation.

Le pli qui sera remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ne sera pas retenu et renvoyé à son auteur.

4 Variantes

Le futur marché, objet de cette consultation, s'inscrit dans une démarche d'amélioration du rapport coût/disponibilité, que MADEELI entend mettre en œuvre.

Le futur marché doit permettre :

- Une large ouverture aux propositions d'axes de progrès, d'innovation, de réduction des coûts de la part du candidat,
- L'incitation à la réduction des délais,
- La mise en place de processus réactifs, tenant compte des besoins opérationnels des besoins.

Considérant les objectifs ci-dessus, les variantes sont autorisées en plus de l'offre répondant à la consultation basée sur le CCTP.

Le candidat cotera obligatoirement et de manière détaillée, les variantes proposées qui devront couvrir la totalité du besoin.

4.1 Planification

Les phases et les livraisons des prestations attendues sont détaillées dans le CCTP

Le planning sera élaboré en concertation avec le titulaire lors des premières réunions de cadrage.

5 Clauses particulières

5.1 Obligations

Le candidat devra s'engager à répercuter auprès de ses sous-traitants, les obligations et contraintes liées au présent marché.

5.2 Obligations fiscales et sociales.

Conformément aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail relatif à la lutte contre le travail dissimulé, le titulaire du marché fournira les attestations prouvant sa régularité vis à vis des obligations sociales et fiscales. Ces attestations sont à produire tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du contrat.

5.3 En cas de groupement.

Les pièces mentionnées au paragraphe 3.1 devront être obligatoirement fournies pour chaque entreprise du groupement.

Pour les entreprises présentant leur offre sous forme de groupement, un des prestataires sera désigné comme mandataire du groupement.

Les offres seront signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché (copie des habilitations à fournir).

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

5.4 Sous-traitance.

Le titulaire d'un marché public peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché à condition d'avoir obtenu de MADEELI l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement.

Cette obligation de déclaration vaut également en cas de recrutement de sous-traitants en cours d'exécution du marché.

Le candidat devra préciser la nature des prestations dont la sous-traitance est prévue, la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé.

Le candidat fournira 3 devis pour chaque prestation sous-traitée et ses critères de sélection.

Si le candidat ne peut fournir les 3 devis, il fournira la preuve de ses demandes auprès des sous-traitants (courrier, e-mail).

Le candidat remettra également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics et qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales.

6 - Critères d'attribution

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Qualité technique et méthodologique de l'offre globale (70 %)

- Méthodologie (noté sur 30)
- Qualification de l'entreprise (noté sur 15)
- Composition de l'équipe (noté sur 15)
- Références clients (noté sur 10)

Prix des prestations (30%)

- Prix des prestations

MADEELI se réserve le droit d'organiser une audition dans ses locaux du ou des candidats dont les offres ont été présélectionnées.

MADEELI se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre régulière.

- 7 Contenu du dossier de consultation
- Le présent règlement de consultation (RC)
 - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
 - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes (Tableau des prix).

Le Règlement de Consultation, le Cahier des Clauses Administratives Particulières et la Cahier des Clauses Techniques sont mis à disposition par voie électronique aux adresses suivantes :

<http://www.madeeli.fr/marches-et-consultations/>

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

SOMMAIRE

1. Documents contractuels régissant le marché
 2. Objet – Prix – Montant
 - 2.1 Objet du marché
 - 2.2 Désignation des prestations
 3. Caractère des prix
 - 3.1 Contenu des prix
 - 3.2 Forme et type des prix
 - 3.3 Variations des prix
 4. Conditions de paiement
 - 4.1 Application de la TVA
 - 4.2 Avance
 - 4.3 Modalités de règlement
 - 4.4 Facture
 - 4.5 Règlements
 5. Délais – Livraison - Documentation – Pénalités
 - 5.1 Délais
 - 5.2 Livraison
 - 5.3 Documentation
 - 5.4 Formation
 - 5.5 Pénalités pour retard
 6. Conditions d'exécution
 - 6.1 Responsabilité du titulaire
 - 6.2 Confidentialité
 - 6.3 Propriété intellectuelle
 - 6.4 Normes
 - 6.5 Communication
 - 6.6 Assurances
 - 6.7 Règles de sécurité
 7. Garanties
 - 7.1 Garanties techniques
 8. Infraction à la législation sociale et fiscale
 9. Résiliation
 10. Litiges – Tribunaux compétents
-

1. – Documents contractuels régissant le marché

Le marché est régi par les documents contractuels suivants :

- Le cahier des clauses administratives générales
- Le cahier des clauses techniques
- Le règlement de consultation

2. Objet – Prix – Montant

2.1 Objet du marché

Le présent cahier des clauses administratives générales détermine les conditions dans lesquelles doit être exécuté le présent marché dont l'objet est mentionné sur la première page et le détail des prestations précisé dans le CCTP.

2.2 Désignation des prestations

Le titulaire s'engage à réaliser les prestations aux conditions de prix figurant dans sa proposition.

3. Caractère des prix

3.1 Contenu des prix

Le prix des prestations définies ci-dessus comprend tous les frais afférents aux opérations suivantes :

- o aux assurances nécessaires au titulaire dans le cadre du marché,
- o à la documentation prévue au titre du marché

Tous les autres frais supplémentaires non précisés restent à la charge du titulaire du marché.

3.2 Forme et type des prix

Les prix seront fermes, non actualisables et établis aux conditions économiques du mois de Mars 2016.

3.3 Variation des prix

Les prix devront être garantis jusqu'au jour de livraison.

4. Conditions de paiement

4.1 Application de la TVA

Les prestations livrées au titre du présent marché sont assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée au taux normal en vigueur lors du fait générateur. La taxe sur la valeur ajoutée est exigible à la livraison pour tous les postes.

4.2 Facturation

Dans le cadre de ce marché, MADEELI ne pratiquera pas le paiement direct des sous-traitants.

Les factures de sous-traitance présentées par le titulaire seront obligatoirement accompagnées de la copie d'une pièce justificative de la prestation sous-traitée (facture du sous-traitant au titulaire).

4.3 Modalités de règlement

Toute demande de paiement doit être adressée à :

MADEELI - 11 boulevard des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4

Si du fait du titulaire (adresse incomplète ou non conforme, etc ...), les demandes de paiement ne sont pas adressées à Madeeli, la date de réception à prendre en compte comme point de départ du délai du paiement, est celle de la réception effective de la demande par le service habilité.

Cette demande de paiement sera faite par tout moyen permettant de donner une date certaine

4.4 Facture

La facture doit respecter les formes suivantes :

- Etre établie sur papier en-tête,
- Rappeler le numéro et la date du marché ainsi que ceux du ou des bordereaux d'expédition
- Rappeler la raison sociale exacte du titulaire, sa forme juridique, ses numéros d'inscription au Registre de commerce, d'identification INSEE et la domiciliation des paiements (identique à celle figurant sur le marché)
- Reproduire la désignation de la fourniture telle qu'elle figure au tableau de commande
Elle doit également faire apparaître nettement sans aucune altération :
- le ou les taux de TVA et leur répartition éventuelle sur les différents postes du tableau de commande
- Le montant global HT, la TVA et le montant TTC

Toute facture incomplète ou incorrecte fera l'objet d'un rejet et entrainera une suspension du délai de paiement.

4.5 Règlements

Le règlement des prestations s'effectuera après vérification du service réalisé par chèque ou virement dans les 30 jours à réception de facture.

5. Délais – Livraisons – Pénalités

5.1 Les délais fixés dans l'acte d'engagement, s'entendent à compter de la date de notification du marché.

5.2 La fourniture des prestations du marché doit s'effectuer à l'adresse ci-après :

MADEELI
11 boulevard des Récollets – CS 97802
31078 Toulouse cedex 4

Un document attestant de la réalisation de la prestation (compte rendu, bon de livraison, feuilles de présence, ...) accompagnera la demande de paiement.

5.3 Documentation

Le titulaire s'engage à fournir à la livraison toute la documentation et/ou prestation rédigée en langue française. Il s'engage à fournir les éventuels rectificatifs sans supplément de prix.

5.4 Formation

Sans objet

5.5 Pénalités pour retard

Si le délai contractuel est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée par application de la formule suivante :

$$P = V \times R / 1000$$

P = Montant des pénalités TTC

V = Valeur pénalisée (prix du règlement du ou des postes en retard)

R = nombre de jours de retard

6. Conditions d'exécution

6.1 Responsabilité du titulaire

Le titulaire a la responsabilité de mettre en œuvre une organisation, des méthodes et des moyens lui permettant de garantir la qualité des produits livrés ainsi que leur conformité aux exigences au présent marché. Le titulaire est responsable de la qualité des prestations qu'il fournit.

6.2 Confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de MADEELI, à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir MADEELI de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

6.3 Propriété intellectuelle

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à MADEELI l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de MADEELI et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet).

Le titulaire garantira à MADEELI la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de MADEELI, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

MADEELI aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété industrielle.

Le titulaire garantit MADEELI contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit

6.4 Normes

Les prestations doivent satisfaire aux exigences des normes en vigueur à la date de notification du marché.

6.5 Communication

Le titulaire est autorisé à faire valoir pour sa propre communication la mission et les réalisations confiées par le client.

6.6 Assurances

Le titulaire du marché doit contracter les assurances permettant de garantir sa responsabilité à l'égard de MADEELI et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

Il doit justifier, dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout début d'exécution de celui-ci, qu'il est titulaire de ces contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

6.7 Le titulaire du marché qui réaliserait l'objet du marché dans les locaux de MADEELI, respectera les consignes de sécurité qui lui seront communiquées.

7. Garanties

7.1 Sans objet

8. Infraction à la législation fiscale - Lutte contre le travail illégal

8.1 Sous peine de résiliation de plein droit du marché à ses torts exclusifs, le titulaire affirme que lui-même et ses sous-traitants ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction de participer aux marchés d'organismes publics frappant ceux font l'objet d'une condamnation pour infraction au code général des impôts ou au code du travail.

8.2 Le titulaire déclare sur l'honneur que le travail réalisé est effectué avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L620.3, L143.3 et L143.5 du code du travail et qu'il s'acquitte de ses obligations au regard de l'article L. 324-10 du code du travail réprimant le travail illégal.

Le titulaire s'engage à obtenir les mêmes déclarations de la part de ses sous-traitants.

9. Résiliation

MADEELI peut résilier le marché aux torts du titulaire en cas d'inexactitude des documents prouvant sa régularité vis à vis des obligations sociales et fiscales ou de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de MADEELI.

10. Litiges - Tribunaux compétents

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet du présent contrat, les parties tenteront, dans un délai de 30 jours calendaires à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable. En cas de litige persistant, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Toulouse.

CONTEXTE DE LA MISSION ET OBJECTIFS ETAT REGION

Dans le domaine du numérique, la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées dispose de deux territoires particulièrement dynamiques, possédant chacun des savoir-faire et atouts reconnus, des positionnements forts sur des thématiques telles que : systèmes embarqués, télécoms, cybersécurité, informations géographiques et spatiales, jeux vidéo/ animation, réalité augmentée, big data, objets intelligents et connectés, solutions pour la culture numérique, ... Chacune dispose de clusters forts animant des secteurs structurés et des écosystèmes de startups dynamiques reconnus par le label « Métropole French Tech ».

Dans le cadre du Contrat Plan Etat Région 2015-2020, l'Etat et le Conseil Régional Midi-Pyrénées se sont saisis de cette opportunité pour lancer une Initiative Numérique au dernier trimestre 2015 dont l'objectif était, dans la perspective de la nouvelle région, d'installer une gouvernance au service de la structuration de la filière numérique et ses usages.

La nouvelle région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées doit maintenant saisir cette opportunité et consacrer une place singulière au numérique.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude servira de contribution au volet numérique du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), et aux travaux liés à la convergence des Stratégies Régionales d'Innovation (SRI) comprenant des stratégies de spécialisation intelligente par domaine (SRI-SI ou 3S).

L'objectif de l'étude est d'identifier les secteurs du numérique sur lesquels la région peut se distinguer et être perçue comme leader au niveau national, européen, voire mondial et mettre en œuvre une politique de développement ciblée prioritairement sur ces secteurs.

En pratique, il s'agit de :

- disposer d'une analyse complète du territoire Languedoc Roussillon Midi Pyrénées sur les compétences présentes dans le numérique c'est à dire les technologies, services / usages, marchés, ...
- étendre les connaissances sur les entreprises du numérique dans le cadre de la nouvelle région et les cartographier par métier et secteur en identifiant leur poids économique et emplois associés,
- connaître le potentiel d'innovation et opportunités de développement pour les différentes filières et filières émergentes, identifier des thématiques prioritaires,
- disposer d'éléments contextuels nécessaires à l'établissement d'une feuille de route dans la perspective de la mise en place d'un Comité Stratégique de Filière Régional sur le Numérique (CSFR).

Cette étude devra permettre de cartographier les compétences présentes à l'échelle de la nouvelle grande région et d'en déterminer les pôles d'excellence à soutenir plus particulièrement à partir de critères qui seront proposés dans le cadre de l'étude.

De nombreuses thématiques sont reconnues sur le territoire, à titre d'exemples : les outils et services de cyber sécurité, les systèmes embarqués, les applications spatiales, le cloud computing, le big data, les objets intelligents et connectés, les solutions pour la culture numérique, les systèmes d'information, les télécoms, la réalité augmentée, les jeux vidéo et multimédia, les drones, les fintech, l'e-commerce, smart city/smart grid et l'e-santé. Il s'agira donc d'analyser leurs poids économiques et leurs caractéristiques au sein de la région afin de distinguer les thématiques prioritaires.

Cette étude servira aussi de contribution à la mise en place du Comité Stratégique de Filière Régional sur le numérique (CSFR). Il s'agira donc de disposer d'éléments permettant d'établir sa feuille de route.

CIBLES

Les entreprises visées sont celles impliquées dans le domaine numérique (toutes technologies, hardware ou software, tous marchés, tous services) en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, toutes tailles confondues tenant compte de l'éclectisme du numérique.

TERRITOIRE D'ETUDE

La région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées.

MISSION

La mission se déroulera sur 6 mois à compter de la notification par Madeeli.

Elle se décomposera en plusieurs actions :

1/ Définir une segmentation de la filière numérique par technologies, usages, marchés qui déterminera le référentiel du numérique retenu dans le cadre de cette étude.

2/ Dans le cadre de ce référentiel :

- Etablir un diagnostic et une cartographie qualifiée des acteurs et compétences présents via une expertise de l'amont à l'aval
- Etablir la liste des entreprises et leurs thématiques dominantes classées dans le référentiel établi. La cartographie relèvera les données suivantes (liste non exhaustive) :
 - o leur chiffre d'affaires, effectif, technologie, produit/service, marchés adressés (par secteurs applicatifs)
 - o leur modèle économique et leur type de financement
 - o leurs capacités d'innovation
 - o autres critères pertinents en fonction du référentiel défini
- Définir les opportunités de marchés d'autres filières économiques sur lesquelles ces entreprises peuvent se positionner
- Déterminer la capacité de R&D présente dans la région en termes de laboratoires (ne pas faire la cartographie des acteurs de soutien à l'innovation)
- Identifier les outils de formation (initiale et continue) disponibles dans la région et leur positionnement.

Ce diagnostic devra prendre en compte le positionnement de l'écosystème régional dans un contexte national et international.

3/ Définir une méthodologie pour hiérarchiser les thématiques identifiées de la nouvelle région sur la base de critères (proposés par le titulaire et validés par le comité technique), adaptés à la variété d'entreprises (startups dans une définition à préciser, PME, Grands Groupes...) et à leurs problématiques de court et moyen terme (innovation, financement, international, accès au marché, emploi ...).

L'objectif est de les prioriser en fonction de l'opportunité économique de développement de l'économie numérique et de l'emploi associé dans la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées. Le contexte international des thématiques concernées (en termes de concurrence ou d'opportunités de partenariat) sera pris en compte.

4/ Hiérarchiser, selon cette méthodologie, les thématiques identifiées à partir des critères retenus. Construire des programmes structurants pour le développement des thématiques d'excellence prioritaires et des filières émergentes (hybridations hors numérique) pour la région. Ils comporteront :

- la préfiguration d'une stratégie globale,
- l'identification d'actions collectives concrètes à monter,
- la proposition de dispositifs de soutien.

5/ Réaliser un benchmark d'écosystèmes territoriaux sur les secteurs d'activités et technologies identifiés dans l'étude afin de positionner les thématiques régionales au regard de la concurrence internationale. Seront étudiés une région française (Rhône-Alpes), une région européenne, une métropole hors région et un territoire américain.

Deux focus particuliers seront faits :

- sur le secteur des systèmes embarqués, qui représentent un des six axes de spécialisation de la Stratégie Régionale de l'Innovation (ex Midi-Pyrénées). Il permettra d'actualiser l'ensemble des données disponibles et de repenser le périmètre de la filière systèmes embarqués compte tenu de l'émergence de nouveaux secteurs et du nouveau périmètre géographique (incluant la région ex Languedoc Roussillon et ses activités dans les domaines agro-alimentaires, portuaires / maritimes, logistiques, éco-activités, biotechnologies et santé). Il devra également proposer une vision dynamique des compétences de la nouvelle région en mettant en avant les points forts et leurs grandes évolutions, en comparaison avec les territoires européens comparables.
- sur la santé connectée, qui représente un enjeu important pour le territoire de l'ex région Languedoc Roussillon. En effet, les objets connectés et la numérisation des données révolutionnent les techniques médicales, l'organisation des soins, la prise des médicaments et même la relation médecin-patient. Ce secteur se positionne à l'interface de deux thèmes de la 3S en Languedoc Roussillon : thérapies innovantes et ciblées, et acquisition de données.

BASE DOCUMENTAIRE

La démarche souhaitée devra a minima s'appuyer sur :

- Une approche bibliographique et cartographique de l'existant

Les sources documentaires identifiées sont :

- o Dossier de presse Plan Industrie du Futur
 - o Diagnostic CPER Midi-Pyrénées et CPER Languedoc Roussillon
 - o Diagnostic PO FEDER-FSE
 - o La Stratégie Régionale de l'Innovation pour une Spécialisation Intelligente (segmentation, ...)
 - o Etude prospective Carif Oref
 - o Etude La Mêlée (en cours de réalisation)
 - o Etude Digital place
 - o Etude Sicoval (en cours de réalisation)
 - o Dossiers de candidature French Tech Toulouse et Montpellier
 - o Livre blanc du Syntec
 - o Etude cybersécurité de la Direccte Midi Pyrénées
 - o Etude 3S Big Data 2015 (pilotée par Transferts LR)
 - o Etude Benchmark 14 chaînes de valeur 3S (pilotée par Transferts LR)
 - o Observatoire du numérique LR
 - o Initiative numérique Etat – Région
- Sur le volet Systèmes Embarqués :
- o Plaquette Systèmes Embarqués de Madeeli et ressources documentaires associées
 - o Bases de données adhérents du Pole Aerospace Valley et des clusters
 - o Etudes annuelles de l'INSEE sur la filière Midi-Pyrénées - Aquitaine
 - o Cartographie des formations de Aerospace Valley
 - o Etude sur l'évolution des métiers et besoins en formation dans les systèmes embarqués d'Embedded France
 - o Roadmap Artemis (Ecsel)
 - o Rapport Dominique Potier sur les briques génériques du logiciel embarqué
 - o Etudes de Mr Zuliani sur le système local de compétences en systèmes embarqués
- Sur le volet santé connectée :
- o Plaquette 3S en LR
 - o Travaux du Think Tank Santé Connectée
- Une cinquantaine de consultations sous forme d'entretien auprès des associations/clusters/acteurs clefs et des entrepreneurs avec une répartition d'environ 1/4 structures et 3/4 d'entreprises. La liste des acteurs et le questionnaire sera proposée par le titulaire et validée par le comité technique.

LIVRABLES

- Réaliser un rapport intermédiaire avec le pré diagnostic et le benchmark pour la troisième semaine de juin 2016.
- Proposer des thèmes de travail pour la construction du CSFR
- Etablir un bilan comparatif économique (nombre d'emplois, Chiffre d'Affaires, part à l'export, innovation...) du numérique dans la nouvelle région et le positionner par rapport à d'autres régions françaises et européennes appropriées
- Proposer des actions concrètes au travers de programmes structurants permettant le développement du potentiel des thématiques d'excellence identifiées dans le cadre de cette étude
- Réaliser un rapport final. Les focus sur les systèmes embarqués et la santé embarqués, tels que décrits précédemment, feront l'objet de deux documents extractibles du rapport final dans toutes les dimensions décrites ci-dessus.
- Restituer l'étude aux acteurs de la filière

DEROULEMENT ET SUIVI DE L'ETUDE

Madeeli charge le titulaire retenu dans le cadre du présent appel d'offres de mener cette étude. Afin de pouvoir suivre son déroulement et l'atteinte des objectifs et livrables, le titulaire aura à préparer, présenter et effectuer le compte-rendu de l'avancée de ces travaux lors de deux types de réunions :

- 3 comités de pilotage (lancement, intermédiaire et de conclusion) qui seront constitués de l'Etat et du Conseil Régional, de Madeeli, de Transferts LR, Sud de France Développement, des représentants des French Tech et des représentants d'entreprises régionales
- Des réunions techniques chaque mois avec les services de l'Etat, du Conseil Régional, de Madeeli, Transferts LR, et de Sud de France Développement.